



Trophées INPI de l'Innovation 2013

Quatre lauréats récompensés en Rhône-Alpes

3 octobre 2013

DOSSIER DE PRESSE



Contact presse :
Guillaume Brunel
Courriel : [gbrunel \[a\] inpi.fr](mailto:gbrunel@inpi.fr)
 : 04 37 27 11 35



Sommaire

Les Trophées INPI de l'Innovation 2013

Les lauréats en quelques chiffres :

PME : FERMOB
PRISMAFLEX INTERNATIONAL
SPINEWAY

Centre de recherche : VIRCELL

Coup de cœur du jury : MOVEA

L'Institut national de la propriété industrielle en Rhône-Alpes

L'INPI en bref

Les Trophées INPI de l'Innovation 2013

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. **C'est cette dimension que l'INPI distingue chaque année à travers ses Trophées de l'innovation en récompensant des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle, mais aussi des organismes de recherche et laboratoires qui ont su valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle.**

Ce vivier d'entreprises, issues de secteurs d'activités variés, et de laboratoires, constitue un des piliers du développement économique du pays.

Les candidats sont sélectionnés au regard de leurs performances économiques (emplois, produits, marchés, export, chiffre d'affaires), de la politique d'innovation et de la stratégie propriété industrielle mise en place, cela incluant les stratégies marques et design.

Les Trophées INPI de l'Innovation sont décernés aux entreprises et unités de recherche qui ont mis la propriété industrielle au cœur de leurs projets de croissance.

Au regard de la politique de recherche, d'innovation, de développement à l'international et de la stratégie propriété industrielle (dépôts, extension, compétences...) mise en place par l'entreprise, le jury sélectionne les entreprises qui ont su gérer au mieux les titres de propriété industrielle et dont les résultats sont probants, notamment en termes de :

- croissance du chiffre d'affaires de l'entreprise, d'emploi, de rentabilité
- gestion de l'innovation : création de nouveaux produits, ouverture de nouveaux marchés,
- Valorisation et défense des droits de propriété industrielle
- Valorisation du développement durable

En 2013, l'INPI organise la 16^e édition de ses Trophées de l'Innovation.

Une reconnaissance régionale ...

Une sélection régionale (dans 14 régions françaises) décerne les lauréats des Trophées régionaux. Ces lauréats régionaux sont choisis parmi des entreprises –jusqu'à 1000 salariés– et des organismes de recherche sur la base d'une liste constituée par un jury régional et des candidatures spontanées. Chaque jury, composé des représentants régionaux de l'INPI et de leurs partenaires (la Région, la CRI, la DIRECCTE, la DRRT, OSEO...), sélectionne **trois PME par région et une unité de recherche.**

Ce travail conjoint, mené par les acteurs du développement économique, permet de sélectionner les entreprises et les laboratoires les plus performants.

... puis nationale

Les lauréats régionaux concourent pour la finale nationale. Le jury national décerne 4 prix : une PME dans la catégorie brevet, une PME dans la catégorie Marque, une PME dans la catégorie Design et un centre de recherche. Les prix seront décernés en janvier 2014 lors d'une soirée à Paris réunissant le monde de l'innovation, autour des thèmes porteurs de l'opération : **créativité, vision, audace, passion ...**

A travers l'identité visuelle des Trophées, l'étoile en origami qui symbolise la quête d'innovation et la dynamique entrepreneuriale, **c'est l'excellence française qui est récompensée chaque année par l'INPI.**

Les lauréats en quelques chiffres

CATEGORIE PME

✦ Trophée Design

FERMOB

Activité : Conception, fabrication et commercialisation de mobilier de jardin en métal et en couleur.



Nom du dirigeant : Bernard REYBIER

Date de création : 1989

Forme juridique : SA

Chiffre d'affaires 2012 : 37 208 k€

Part du CA réalisé à l'export : 46 %

Part du CA consacré à la R&D : 2 %

Effectifs 2012 : 196

Site Internet : www.fermob.com

Nombre de titres de PI déposés : portefeuille de 34 dessins et modèles, 21 marques et 4 brevets (France, Europe et international).

Fermob mobilise la propriété industrielle tout au long de l'élaboration de ses procédés et de ses produits.

Dans son usine beaujolaise employant près de 200 personnes, Fermob a mis en place une politique de respect de l'environnement (chaîne de protection-peinture zéro déchet, allègement des mobiliers, table zéro chute).

Cette stratégie environnementale, associée à une politique très active en matière de propriété industrielle ont permis en 3 ans à l'entreprise d'accroître son chiffre d'affaires de plus de 40%.

Réalisé pour près de la moitié à l'export, ce chiffre d'affaires est issu en partie des revenus de licences de modèles, créés, à la demande de l'entreprise, par des designers externes à celle-ci.

Fermob a notamment participé à l'étude « Design et Brevet : quand l'innovation passe par le design », publiée par la Direction des études de l'INPI en collaboration avec l'APCI qui avait pour objectif d'analyser et d'évaluer les liens entre design et brevet.

★ Trophée Marque

PRISMAFLEX INTERNATIONAL

Activité : Fabrication de panneaux publicitaires et impression numérique grand format.



Nom du dirigeant : Pierre-Henry BASSOULS

Date de création : 1988

Forme juridique : SA

Chiffre d'affaires 2012 : 46 501 k€

Part du CA réalisé à l'export : 71 %

Part du CA consacré à la R&D : 1,3 %

Effectifs 2012 : 295

Site Internet : www.prismaflex.com

Nombre de titres de PI déposés : 43 marques, 14 familles totalisant 24 brevets, 9 dessins et modèles (France, Europe et international).

Le jury a souhaité distinguer cette entreprise pour sa stratégie exemplaire en matière de propriété industrielle. Lauréat régional en 2007 pour son utilisation judicieuse des brevets, Prismaflex International a, cette fois-ci, été récompensé pour sa politique de marques.

Ancré sur le marché de la communication extérieure et intérieure depuis 25 ans, Prismaflex International est à la fois un fabricant industriel de panneaux publicitaires et un imprimeur numérique grand format. Cette offre diversifiée lui permet de réaliser plus de deux tiers de son chiffre d'affaires à l'export.

Prismaflex International investit régulièrement en recherche et développement pour concevoir des produits respectueux de l'environnement et économes en énergie, tel mobilier autonome en énergie par intégration de panneaux photovoltaïques (exclusivité mondiale).

✦ Trophée Brevet

SPINEWAY

Activité : Conception, développement et commercialisation de gammes d'implants et ancillaires chirurgicaux utilisés à tous les niveaux de la colonne vertébrale.



Nom du dirigeant : Stéphane LE ROUX

Date de création : 2005

Forme juridique : SA

Chiffre d'affaires 2012 : 4 724 k€

Part du CA réalisé à l'export : 92 %

Part du CA consacré à la R&D : 17 %

Effectifs 2013 : 34

Site Internet : www.spineway.com

Nombre de titres de PI déposés : 8 familles de brevets totalisant 14 brevets, 24 marques et 3 dessins et modèles communautaires (France, Europe et international).

Le jury a souhaité distinguer cette entreprise pour sa stratégie de propriété industrielle performante. Spineway s'efforce en effet de déposer au moins un brevet par famille de produits, afin de sécuriser le business futur et la liberté d'opérer, de construire une image d'entreprise innovante, de disposer de financements spécifiques pour le développement de projets innovants et de rémunérer les inventeurs.

Spineway produit en France à des prix tout-à-fait compétitifs grâce à un réseau de sous-traitants spécialisés depuis quarante ans dans l'usinage d'implants médicaux. Ce savoir-faire français, reconnu à l'international, permet à Spineway d'être concurrentiel sur tous ses marchés.

L'international représente 90% du chiffre d'affaires, les dirigeants ayant une expérience de plus de 15 ans dans la commercialisation d'implants pour la chirurgie orthopédique au niveau mondial.

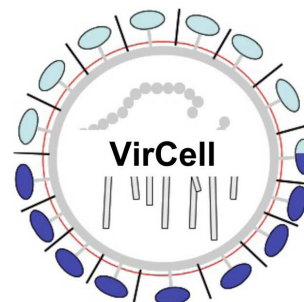
Cette politique très active en matière de propriété industrielle ont permis en 3 ans à l'entreprise de doubler son chiffre d'affaires et de recruter une quinzaine de collaborateurs.

CATEGORIE CENTRE DE RECHERCHE

Equipe de recherche VIRCELL

Activité : Recherche fondamentale, appliquée et biomédicale.

Ses programmes de recherche visent à mieux comprendre les interactions moléculaires et fonctionnelles des virus influenza avec la cellule hôte, en vue du développement de nouvelles solutions prophylactiques et thérapeutiques.



Nom du dirigeant : Dr Manuel ROSA-CALATRAVA

Date de création : 2006

Budget recherche 2012 : 320 k€

Dont recherche sous contrat 2012 : 150 k€

Chiffre d'affaires 2012 : 900 k€

Effectifs 2012 : 13

Site Internet : www.virnext.fr / www.virpath.com

Nombre de titres de PI déposés : 6 familles de brevets totalisant 25 brevets et 2 marques.

Le jury a souhaité distinguer cette équipe de recherche pour sa plateforme technologique et d'innovation VirNext et saluer ainsi sa volonté de s'engager dans une démarche de valorisation de sa recherche fondamentale, en articulant les projets académiques et industriels dans le cadre de partenariats public-privés. L'équipe VirCell allie aux traditionnelles publications scientifiques (32 publications depuis 2010) une stratégie volontariste de PI avec 25 brevets (6 familles) et 2 marques depuis 2009. Cette politique lui a permis de sextupler en 3 ans son chiffre d'affaires et de doubler ses effectifs salariés.

Au sein du laboratoire de Virologie et Pathologie Humaine, internationalement reconnu dans le domaine des virus influenza, l'équipe VirCell travaille sur deux axes de recherche majeurs et complémentaires : l'identification de cibles cellulaires d'intérêt pour le développement de nouvelles molécules antivirales et l'étude des échanges de matériels génétiques entre virus pathogènes pour une meilleure compréhension des phénomènes pandémiques. Sur sa plateforme VirNext, créée en 2011, l'équipe pilote également plusieurs projets R&D industriel dans deux domaines principaux d'activité : l'évaluation de nouveaux procédés de décontamination microbiologique et de dépollution et l'optimisation de production de vaccin. Dernier projet en date, la création envisagée fin 2013 d'une start-up dédiée à la bio-production, s'appuyant sur les infrastructures et l'expertise de l'équipe.

✦ Coup de cœur du jury

Au vu de la qualité des dossiers de candidature et du nombre de lauréats PME limité à trois, le jury a décidé de primer Movea d'une mention « coup de cœur ».

MOVEA

Activité : Développement et commercialisation de fonctions logicielles mettant en œuvre des technologies innovantes de fusion de capteurs, notamment de mesure du mouvement humain

Nom du dirigeant : Samuel GUILLAUME

Date de création : 2007

Forme juridique : SA

Chiffre d'affaires 2012 : 2 476 k€

Part du CA réalisé à l'export : 18 %

Part du CA consacré à la R&D : 168 %

Effectifs 2013 : 41

Site Internet : www.movea.com

Nombre de titres de PI déposés : 42 familles de brevets et 12 marques.

Le jury a souhaité distinguer cette entreprise pour son utilisation active de la propriété industrielle. En effet, pour Movea la propriété industrielle est une composante nécessaire au maintien et à la croissance de l'activité, car elle est l'un des moyens d'imposer des barrières à l'entrée, protégeant sa production intellectuelle contre les copies. L'important portefeuille brevets de Movea est constitué en partie par des licences acquises.

Cette stratégie met Movea au meilleur niveau sur son marché et lui confère une crédibilité avec laquelle peu de ses concurrents peuvent rivaliser.

L'entreprise a également défendu ses brevets en justice, ce qui lui permet de générer des revenus via des concessions de licences.



L'Institut national de la propriété industrielle en Rhône-Alpes

Actions vers les entreprises

En collaboration avec les partenaires régionaux de l'innovation, l'INPI anime la politique de propriété industrielle régionale par des actions concrètes et ciblées :

- il aide les PME-PMI en leur proposant des outils d'évaluation personnalisés, comme le "prédiagnostic propriété industrielle". En Rhône-Alpes, c'est ainsi plus de 200 entreprises par an qui ont pu, jusqu'à présent, bénéficier de ce type d'accompagnement.
- il soutient les actions permettant la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'innovation et de mise en pratique de la propriété industrielle.

Actions de formation

L'INPI en Rhône-Alpes joue un rôle actif de sensibilisation aux enjeux de la propriété industrielle en contribuant à des formations dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs.

Il organise également des conférences ou des sessions d'information auprès des entreprises, des universités, des laboratoires de recherche et des partenaires de l'innovation.

Les pôles de compétitivité

L'INPI a noué des partenariats ou entretient des relations étroites avec les principaux pôles de compétitivité de la région Rhône-Alpes.

Les partenariats régionaux et les conventions

L'INPI a également noué des partenariats ou tissé des liens étroits avec les structures locales intervenant dans le domaine de l'innovation, de la création, reprise et accompagnement d'entreprises, ainsi qu'avec le milieu de la recherche et les structures d'incubation et d'accompagnement de projets innovants.

Il participe également de manière très active au réseau de développement technologique régional.

L'INPI en Rhône-Alpes

Titres : 2 196 demandes de brevets publiées en 2012, 7 409 dépôts de marques et 370 dépôts de dessins et modèles en 2011.

Effectifs : 21 personnes réparties sur les 2 implantations

Permanences : Bourg-en-Bresse (01), Oyonnax (01), Dagneux (01), Aubenas (07), Annonay (07), Valence (26), Villefontaine (38), Montbrison (42), Roanne (42), Saint-Etienne (42), Tarare (69), Villefranche-sur-Saône (69), Givors (69), Savoie Technolac (73) et Archamps (74).

✉ Adresses des délégations :

Lyon : Zac Confluence - 8, rue Paul Montrochet - Bâtiment Eolis - CS 10043 – 69285 Lyon cedex 02

rhonealpeslyon@inpi.fr ☎ 0820 213 213 choix 4 (0,09 € TTC/mn)

Grenoble : WTC Europole - 5 place Robert Schuman - BP 1515 - 38025 Grenoble cedex 1

rhonealpesgrenoble@inpi.fr ☎ 0820 213 213 choix 4 (0,09 € TTC/mn)

L'INPI en bref

Avec la mondialisation et l'accélération des échanges, la propriété industrielle devient de plus en plus stratégique et représente un réel levier de croissance. Elle est indispensable pour rentabiliser et sécuriser les efforts de créativité et les investissements en recherche des entreprises. En délivrant les brevets, marques, dessins et modèles, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) protège et valorise l'innovation.

En 2012, la France occupait la sixième place mondiale des déposants de brevets internationaux (dits PCT) et la troisième au classement des pays déposants de marques internationales.

Délivrer les titres de propriété industrielle : brevets, marques et dessins & modèles

L'Institut traite chaque année environ 17 000 demandes de brevets, 86 000 demandes de marques et reçoit plus de 73 000 dessins et modèles. Il examine toutes les demandes selon la procédure propre à chaque titre et donne accès aux procédures internationales.

Accueillir et accompagner les déposants

L'INPI accueille et informe les innovateurs et les assiste tout au long de leurs démarches à travers des programmes de sensibilisation et de formation, des services dédiés, des prestations personnalisées (le pré-diagnostic propriété industrielle par exemple qui évalue gratuitement le potentiel PI des PME) et grâce à une présence active sur le terrain (avec ses 23 implantations régionales).

Informier sur la propriété industrielle

Les bases de données sur les brevets, marques, dessins et modèles constituent pour une entreprise ou un chercheur une source d'information particulièrement utile pour connaître l'état de la technique dans son secteur d'activité ou se positionner par rapport à la concurrence.

L'ensemble des bases de données brevets, marques, dessins et modèles, jurisprudence, brevets du XIXe siècle et statut des brevets, sont en accès libre et gratuit sur *inpi.fr*.

L'INPI assure la tenue du Registre national du commerce et des sociétés (RNCS) et du Répertoire central des métiers.

Adapter le droit de la propriété industrielle et renforcer l'influence de la France

L'INPI joue un rôle majeur dans l'élaboration du droit de la propriété industrielle. Il veille à défendre les intérêts nationaux dans l'évolution du droit international, européen et communautaire dans ce domaine, facilite les échanges à travers divers programmes de coopération.

L'INPI représente la France au sein des organisations internationales compétentes : l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI).

Lutter contre la contrefaçon

La contrefaçon ne cesse de croître. Elle génère une production de masse qui n'épargne plus aucun secteur économique et menace directement la santé et la sécurité des consommateurs. En assurant le secrétariat général du Comité national anti-contrefaçon (Cnac), l'INPI participe activement à la lutte contre ce fléau tant au niveau national qu'international.

A propos de l'INPI

Statut : établissement public placé sous la tutelle du ministère du Redressement productif et de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique.

Budget : entièrement autofinancé, 208 millions d'euros en 2012.

Effectifs : 729 agents.

Siège à Courbevoie et principaux établissements à Compiègne et Lille.

23 implantations régionales : Alsace (Strasbourg), Aquitaine (Bordeaux), Auvergne (Clermont-Ferrand), Basse-Normandie (Hérouville-Saint-Clair), Bourgogne (Dijon), Bretagne (Rennes), Centre (Orléans), Champagne-Ardenne (Reims), Franche-Comté (Besançon), Haute-Normandie (Rouen), Ile-de-France (Paris), Languedoc-Roussillon (Montpellier), Lorraine (Nancy), Midi-Pyrénées (Toulouse), Nord-Pas de Calais (Lille), Pays de la Loire (Nantes), Picardie (Compiègne), Poitou-Charentes (Chasseneuil du Poitou), Provence-Alpes Côte d'Azur (Marseille, Sophia Antipolis), Rhône Alpes (Grenoble, Lyon), Antilles-Guyane (Guadeloupe).

6 représentations internationales : Amérique Latine (Brasilia), Chine (Pékin), Emirats Arabes Unis (Abou Dhabi), Etats-Unis (Washington), Inde (New Delhi), Russie (Moscou).